

entre nous

La lettre des salariés intérimaires de Manpower

DOSSIER SPÉCIAL
L'APPLI MON MANPOWER

#190
Décembre 2017



Mon Manpower au quotidien L'appli mobile 100% utile

<p>RECHERCHE FACILITÉE ET INTUITIVE : Un moteur de recherche performant pour des offres d'emploi pertinentes.</p>	<p>DÉMARRER SA MISSION DU BON PIED : Vous recevez toutes les infos clés (adresse, plan d'accès interactif, date et heure de rendez-vous...) pour réussir votre 1^{er} jour de mission.</p>
<p>ACCÉDER À SON E-COFFRE FORT : 10 Go ultra sécurisés et gratuits pour, à vie, consulter vos fiches de paie et stocker tous vos documents personnels.</p>	<p>POSER DES JOURS DE CONGÉS PAYÉS : Un outil simple et unique pour saisir et suivre vos demandes d'absence rémunérée.</p>
<p>SUIVRE SA RÉMUNÉRATION : Vous consultez vos relevés d'activités, passez vos demandes d'acomptes sur salaire et suivez l'état de leur traitement.</p>	<p>GÉRER SON ÉPARGNE : Manpower vous ouvre automatiquement un Compte CET, pour placer vos IFM au taux exceptionnel rémunéré jusqu'à 8%.</p>

Notre appli est régulièrement mise à jour pour enrichir votre expérience utilisateur et vous offrir les meilleurs services et les fonctionnalités les plus efficaces pour gérer votre vie d'intérimaire.

Le saviez-vous ?

Sur mobile ou sur votre ordinateur, votre profil est toujours à jour : toute action effectuée sur l'appli est instantanément synchronisée avec votre profil sur manpower.fr



Pensez à vous créer des alertes emploi et activer les notifications pour recevoir en priorité les dernières offres d'emploi.



Bienvenue sur Mon Manpower

Bénéficiez des nombreux services mobiles de votre compte Mon Manpower et gérez efficacement votre recherche d'emploi et vos missions.

Je m'identifie

Je n'ai pas d'identifiants

60 ans DEPUIS 1957, MANPOWER TRAVAILLE POUR VOUS.

450 000
personnes l'utilisent déjà !
Et vous, l'avez-vous en poche ?

Disponible gratuitement sur votre store

LA WEBSÉRIE 100% APPLI MOBILE

Chaque mois, des astuces pour optimiser l'utilisation de l'appli mobile : découvrez les 3 premiers épisodes de notre websérie sur la chaîne Youtube Manpower France.



#1

Répondre à une offre d'emploi en un clic

#2

Accéder à son Compte Epargne Temps

#3

Rechercher une offre d'emploi et se créer une alerte

chaque jour, raisons grandir la confiance



VOS AVANTAGES⁽¹⁾

➤ Dès votre 1^{ère} heure de mission

Régime de prévoyance, retraite complémentaire, service social, conseil en crédit, location de véhicule, garde d'enfant, séjours de vacances, cours gratuits en ligne, application mobile, Congés Payés...

Votre Compte Personnel de Formation⁽²⁾ est à mobiliser en fonction des heures acquises. Pensez à activer votre compte sur moncompteformation.gouv.fr

Accès au Compte Epargne Temps (CET).

➤ À partir de

400 heures	Diagnostic Sécurisation Intérim&Parcours.
414 heures	Mutuelle Intérimaires Santé. Logement : Garantie loyers et aides financières du Fastt*.
500 heures	Comité d'Entreprise Régional ⁽³⁾ .
507 heures	Action Logement Manpower.
600 heures	Comité Central d'Entreprise.
800 heures	Diagnostic Visa Intérim&Parcours.
1 600 heures	Congé Individuel de Formation. Congé Bilan de Compétences.
2 000 heures	Entretien professionnel.
16 070 heures depuis inscription	Votre anniversaire Manpower : gratification de 500 à 4 000 € ⁽³⁾

* Nouveau n° tél. du Fastt : 01 71 25 08 28

➤ Dès 60 jours de missions chez Manpower

Participation aux bénéfices (selon résultats Manpower).

➤ Après 1 an d'expérience

Démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.

MES INFOS ET AVANTAGES

Coordonnées des principaux organismes et institutions FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) : www.fastt.org - FAFTT (Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire) : www.faftt.fr - AG2R REUNICA Prévoyance : reunica-interim.com, rubrique "Intérimaires" - CCE Manpower : 01 77 61 21 30, www.ccemanpower.com.
Les Comités d'Entreprise : Siège : 01 57 66 27 39, contact@cesiegemanpower.fr - IDF : 01 53 25 06 52 - Lyon : 04 78 89 22 36, contact@cesudestmanpower.com - Lille : 03 20 52 09 73, cemanpowernord@orange.fr - Strasbourg : 03 88 79 34 52, manpower.c.e@wanadoo.fr - Nantes : 02 51 83 70 71, info@ce-ouest-manpower.com - Toulouse : 05 61 49 30 00, contact@cemanpowersudouest.com.
Les CHSCT : Basse-Normandie : sec.chsct.basse.normandie@manpower.fr - Centre Poitou-Charentes : sec.chsct.pcc@manpower.fr - Flandre Hainaut : sec.chsct.flandre.hainaut@manpower.fr - Haute-Normandie : sec.chsct.haute.normandie@manpower.fr - IDF : sec.chsct.nanterre@manpower.fr - Lille : sec.chsct.lille@manpower.fr - Opale Artois : sec.chsct.opale.artois@manpower.fr - PACA : sec.chsct.paca@manpower.fr - Pays de Loire : chsct.paysdelaloire@laposte.net - Picardie : sec.chsct.picardie@manpower.fr - Rhône-Alpes : sec.chsct.rhone-alpes@manpower.fr - Siège : sec.chsct.siege@manpower.fr - Strasbourg : sec.chsct.strasbourg@manpower.fr - Toulouse : sec.chsct.toulouse@manpower.fr
 La liste des Délégués Syndicaux Centraux et des DS est disponible sur le site Informations Sociales.

Hotline intérimaires

0 809 400 166 Service gratuit + prix appel

depuis un mobile (coût forfait) ou un poste fixe (prix d'une communication locale) du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Référence
Intérim

Manpower